

Pièces choisies de Suisse

Fabien BARNIER

" PIÈCE DU MOIS " DU 5 SEPTEMBRE 2015

dépêche de service de nuit
timbres posés avant
et en vertu de l'observation
de la direction

Depêche originale.

Adresse: *Madame Kallbrunner au Landrian*
Berne par exp.

Texte: *M. ne va pas plus mal, je te verrai*
seulement, demain mercredi
du docteur

Baur

Exp. Bern. 1,00 F
le 19.07.68 pour Vevey 0,75 F
les 2,00 F supplément

Signature: *4 bis rue Julia de Vevey le 19.07.68*

N°	Fr.	Cr.
<i>667</i>		
24 mots ..	1,50	
Affranchissement		1
Expres		2
s. n.		
Somme	4,50	

Consignée le *19/7 68* à *20* h. du s

Expédiée le *19/7 68* à *11* h. du p.

Bureau de Vevey.

Le Télégraphiste expéditeur: *Blain*

TELEGRAPHISCHES BUREAU VEVEY

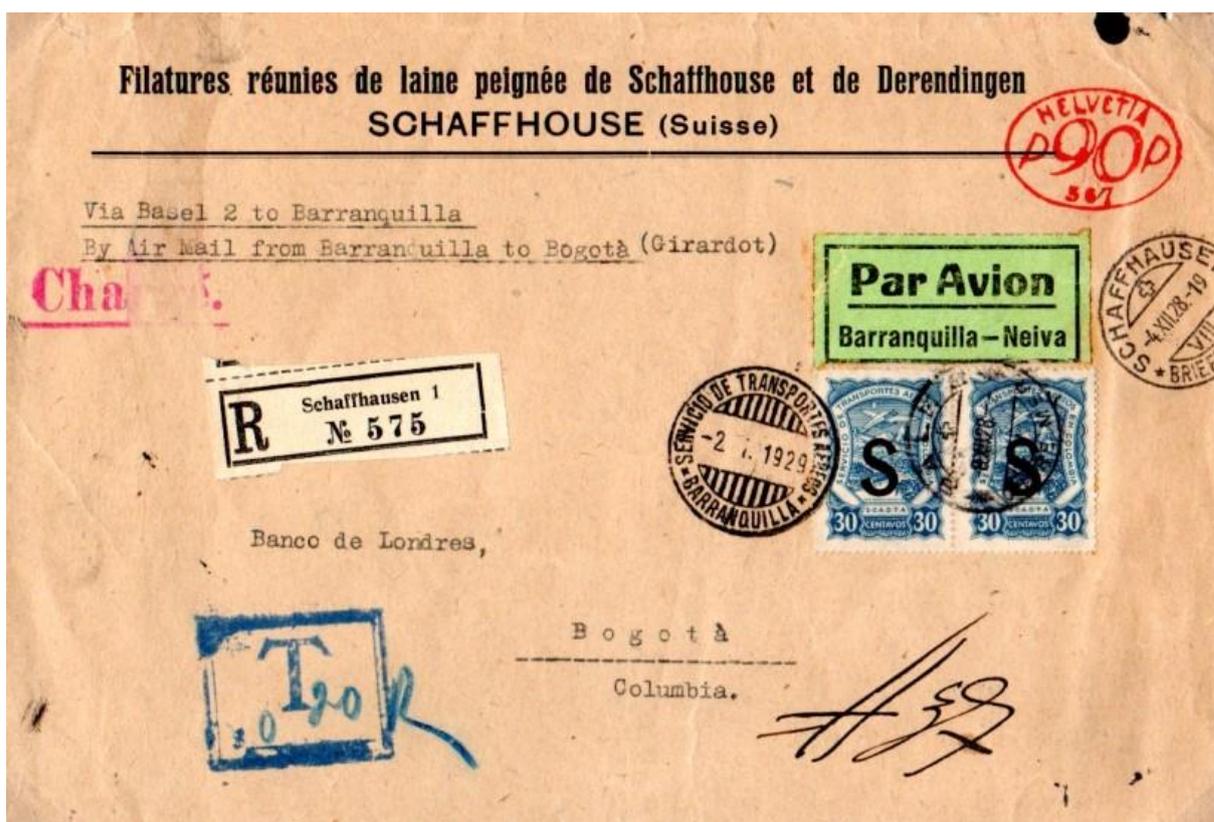
Dépêche télégraphique affranchie à 4,50 F au lieu de 2,75 F du bureau VEVEY TELEG. le 19 JUIL. 68 pour Berne : 24 mots (1,50 F pour 24 mots au lieu de 0,75 F selon le tarif du 01.01.1868), par exprès (1,00 F confirmé à 1,00 F) et avec distribution de nuit avec supplément de 1,00 F au lieu des 2,00 F. initialement inscrits.

Les dépêches télégraphiques peuvent être assimilées par leur mode de tarification et distribution au service des exprès. Des erreurs de tarifs sont fréquentes et les réclamations également : le formulaire est adressé à la direction postale d'arrondissement qui rectifie à l'encre rouge après annulation de l'affranchissement.



Lettre valeur fixée par 4 cachets de cire fine sur un colis expédié de Genève le 2 février 1847 pour Morges.

Le bureau vaudois des diligences et messageries à Genève est mis en service le 1er octobre 1818 et cesse de fonctionner le 1er août 1853. Plusieurs types de timbres droits ont été utilisés mais un seul avec encadrement festonné 36 x 12 mm entre 1830 et 1848.



Affranchissement à 90 c (E.M.A. 567 : Hasler) + 2 x 30 c (timbres Scadta : surcharge mécanique) sur une enveloppe du 2e échelon de poids expédiée de Schaffhouse le -4.XII.28 via Basel 2 Outre – Mer le -8.XII.28 pour La Colombie à Bogota le 4 I 1929 (50 c) et en recommandé (40 c). Vol Scadta Barranquilla – Neiva (Girardot) et taxe colombienne de 0,20 en bleu car enveloppe recommandée avec absence du timbre Scadta R/S à 20 pour la recommandation.